

La Frasse

Ancienne ferme transformée en chalet d'alpage, puis ancien chalet d'alpage redevenu maison d'habitation il y a une dizaine d'années.

L'un des derniers alpages de la commune du Lieu reconstitué au milieu des années cinquante-soixante du XXe siècle.

Comme le dira plus bas Georges Vagnières, le gros de la superficie de cette exploitation se rattachait anciennement au pâturage communal du Lieu où chacun amenait brouter son bétail depuis la ferme. Ce système de pâturage ayant été aboli en 1957, l'on constitua alors plusieurs alpages à partir des anciens pâturages communs du Lieu, associé autrefois pour cette gestion, l'on s'en souvient, avec le hameau de la Fontaine aux Allemands. Ces alpages furent Les Combes, les Grands Buissons, le Pré-de-Ville et la Frasse.

Voir à cet égard les différentes études de Edouard Rieben que l'on trouve dans cette même rubrique.

Retrouvons Georges Vagnières dans son cadastre de la commune du Lieu de 1973 :



Un beau grand voisinage de la Frasse, situé à bise de la ferme-alpage évoquée plus haut.

22 La Frasse

Propriétaires

: Commune du Lieu et plusieurs privés
pour le pâturage
Romanens François, Les Charbonnières
pour le bâtiment

Exploitant	: Romanens François, Les Charbonnières
Altitude	: 1095 - 1130 m (bâtiment: 1108 m)
Surface pâturable épurée	: 31 ha
Charge en 1973	: 30 vaches 12 veaux
Provenance du bétail	: troupeau de l'exploitant, sauf 3 vaches louées de Ballaigues (montagne), 2 vaches et 3 veaux provenant de la plaine
Durée moyenne du pacage	: 120 jours
Mise en valeur du lait	: conduit matin et soir à la fromagerie des Charbonnières
Personnel	: l'exploitant et son épouse logent sur place. Un fils adulte habitant Les Charbonnières vient aider pour la traite

Conditions naturelles et économiques

Le gros de la superficie de cette exploitation se rattachait anciennement au pâturage communal du Lieu où chacun amenait brouter son bétail depuis la ferme. Ce système de pâturage communautaire a été aboli vers 1957.

Dans le sud-est, la configuration du terrain est un peu mouvementée. Au centre, il se forme un beau plateau à partir duquel le terrain amorce une pente ascendante en direction du nord-ouest. Dans l'ensemble, la profondeur du sol se montre satisfaisante à bonne. Certaines surfaces qu'on récoltait autrefois en fourrage sec produisent une très bonne herbe. Ailleurs, la productivité est moyenne à bonne. On remarque quelques mauvaises plantes dans les endroits les moins fumés ou trop séchards. L'essartage est bien suivi.

Depuis Le Lieu, une route goudronnée passant par Les Grands Buissons conduit à La Frasse. Des clôtures de barbelés partagent le pâturage en 4 parcs. On ne dispose que de citernes pour l'approvisionnement en eau. Les abreuvoirs sont au nombre de 6. Deux fonctionnent avec flotteurs et 4 doivent être desservis par pompage manuel.

Une importante quantité de foin est récolté sur des parcelles attenantes. Ce fourrage est stocké dans le bâtiment. Après le départ des vaches, le jeune bétail broute encore une vingtaine de jours sur le pâturage et dans les champs, puis on le nourrit à crèche sur place jusqu'à fin novembre. On se sert de paille pour la litière. Le fumier est entassé à même le sol. Son évacuation s'effectue en automne à l'aide d'un épandeur. L'écoulement des étables s'en va dans une fosse couverte de 40 m³ qu'on vidange avec une bossette à pression. 5000 kg de scories Thomas, 2000 kg de sel de potasse, ainsi qu'un peu d'engrais complet viennent renforcer la fumure.

La traite s'effectue à la machine.

Bâtiments

Il s'agit d'une ancienne ferme qui se situe en lisière du pâturage sur les terres cultivables. Cette construction de maçonnerie et de bois a subi des trans-

formations au rural en 1967. Son logement de 3 chambres, cuisine et cave est confortablement aménagé. Il existe une salle de bains. L'électricité est installée. On dispose de l'eau courante provenant d'un réservoir placé à l'étage. Celui-ci se remplit automatiquement par pompage électrique depuis la citerne.

Les 30 vaches trouvent place dans une écurie à double rangée de couchés munie de crèches. Le sol des couchés est en bois. La largeur de l'allée centrale est excessive. Paradoxalement, il existe une étable à veaux de 12 places parallèle à celles des vaches qu'on a construite trop étroite.

Plus au nord-ouest, au lieu dit La Frassette, un couvert destiné à la récupération de l'eau pour une citerne abrite une étable inutilisée dans laquelle pourraient trouver place une douzaine de génisses.

Cette exploitation d'estivage ne nécessite pour l'instant aucune amélioration importante.



La Frasse pendant l'hiver 1974. A gauche, la ferme-chalet longtemps occupée par François Romanens.